

Questions concernant la mise en œuvre du confinement et du télétravail
26 mars 2020

Thématique	Questions
Intro	<p>Protéger la santé de tous en faisant barrière à la pandémie : la santé de nos apprenants, celle de nos collègues et celle de nos concitoyens.</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficultés dans la mise en œuvre des consignes des circulaires nationales qui ont eu du mal à percoler jusque dans les établissements. Les directeurs sont parfois livrés à eux-mêmes Plan de continuité de l'activité : Télétravail en situation dégradée, matériel, téléphone perso. + les enfants. Mis en œuvre dans la précipitation. <p>Activité pédagogique : fracture sociale et fracture numérique. Accompagnement pédagogique ? beaucoup d'élèves sont fatigués par les écrans... mais il y a aussi entre 1/3 voire 40 ou 50% selon les classes qui ont disparu de la circulation...</p> <p>Problème des réseaux saturés, problème de l'accès internet, zones blanches, problème d'accès au matériel informatique, Lorsqu'il n'y a pas un ordi par personne dans les familles, ce qui impacte également les télétravailleurs.euses, lorsque l'on doit partager le matos informatique.</p> <p>« Du bricolage qui renforce les inégalités entre les élèves issus des couches les plus populaires et les autres, sans parler des élèves qui sont en situation de handicap »</p> <p>(Nouméa : l'équipe de dir prend contact régulièrement avec les familles)</p> <ul style="list-style-type: none"> Site Réponses aux FAQ mal connu Réunion des CHSCT : dans certaines régions oui, d'autres non. Etablissements du sup ?
Plan de continuité de l'activité, conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Agents techniques ou administratifs : <ul style="list-style-type: none"> Le confinement est inégalement appliqué et certains collègues devaient encore se rendre dans leur établissement la semaine dernière alors qu'ils pouvaient bénéficier d'ASA pour enfants de moins de 16 ans ou faire du télétravail. <p>Demande : Seuls les cadres hébergés sur site peuvent rester, en respectant les gestes barrières (5 mesures)</p> <ul style="list-style-type: none"> Protection des agents obligés de venir : fourniture de gants, masques, gel hydro-alcoolique ? Si besoin d'aller au travail pour récupérer des dossiers ? Autorisation de déplacement ? Notamment pour les agents habitants loin du lycée ? Il y aurait encore des enseignants qui viendraient faire des photocopies !! En cas d'accident de trajet ? En cas d'accident chez soi ? accident du travail ? Quelle prise en charge des frais engendrés pour les personnels par le télétravail (consommables, ordinateurs, achats de manuels, frais de connexion et d'appels aux familles...) ? <p>-Tous les agents mais en particulier les enseignants : connexion aux outils difficile. Mode de travail qui génère plus d'heures.</p>

	Télétravail : RPS, plus d'heures, nouveaux outils, dysfonctionnement des accès. Faire face au stress et aux angoisses des élèves TMS parce que les lieux de télétravail sont insuffisamment aménagés Rappeler le droit à la déconnexion
Stages, épreuves de contrôle ?	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle communication auprès des familles ? Les évaluations, CCF, sommatives, E3C, doivent-elles être conduites ? Comment ? Légal ou non car problèmes d'inégalité d'accès aux apprentissages en ligne et aux examens qui pourraient être proposés. « On nous demande de noter pour le troisième trimestre des cours non abordés en face à face.» - Maintien du calendrier de Parcoursup ? - Les stages MFR seraient maintenus alors qu'ils sont suspendus dans le public ?
Maintien des contrats. Rémunération des salariés des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Nous demandons le prolongement des CDD (ACEN et ACB) et contrats de vacation. Ces agents ne doivent pas se retrouver en cessation de revenu. - Nous nous interrogeons sur la prise en charge du chômage technique des ouvriers d'exploitation. Les établissements pourront-ils bénéficier d'aides ?
Carrières, rémunérations	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens professionnels : ils sont difficiles à faire à distance. Demande de report de la date butoir. - Les personnels AITOS s'interrogent sur les primes. - Pour les vacances de printemps, les personnels vont être confinés et continuer le télétravail.
Carrières mobilités	<ul style="list-style-type: none"> - Des inspections (RV de carrière) liées aux promotions devaient avoir lieu. Quel dispositif va être mis en œuvre ? Quel est l'impact sur les promotions ? - Le confinement va-t-il avoir un impact sur le traitement des candidatures dans le cadre du mouvement ? celui des enseignants (capacité des SRFD à traiter les dossiers ? celui des autres personnels ? possibilité d'entretiens à distance) - Mouvement des directeurs ?
ASA	<ul style="list-style-type: none"> • ASA prolongation de l'allongement ?
Dispositif de recensement des agents ou des apprenants malades	<ul style="list-style-type: none"> • Quel dispositif ? • A-t-on procédé à la protection des agents quand un cas a été déclaré dans un service, un lycée ou un établissement ? quelle était la procédure ?
Réserve civique	Les agents volontaires vont-ils pouvoir bénéficier de tests ? notamment à leur retour. En cas de maladie, accident du travail ? maladie professionnelle
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Nous constatons une suspicion de la part de la hiérarchie qui résiste parfois à mettre les agents en télétravail. Or les agents sont engagés dans le service public et dans la continuité du service au public et le confinement de ceux qui le peuvent est un dispositif national. • Pourquoi ne pas proposer un Guide des bonne pratiques ? • Nous demandons un moratoire sur les réorganisations de services et sur les suppressions de postes envisagées et un arrêt de toutes les réformes et restructurations. Des moyens humains et budgétaires supplémentaires, répondant aux besoins, doivent être alloués aux services publics